

## Annexe à la réglementation – Séries régionales Junior A & B 2024

### Ligue de Hockey Laurentides-Lanaudière & Hockey Laurentides-Lanaudière

#### 1. Réglementation générale

Tous les règlements de la ligue de Hockey Laurentides-Lanaudière ainsi que ceux de Hockey Québec et de Hockey Canada s'appliqueront lors des séries régionales en plus des spécifications situées dans cette annexe.

#### 2. Format

Les séries régionales Junior A & B 2024 se dérouleront sous la forme de séries 2 de 3 et 3 de 5 en fonction du format suivant. Lors des 3 premières rondes, une équipe qui perd une série sera dirigée vers le repêchage. La perte d'une partie lors du repêchage entraîne l'élimination immédiate. La perte d'une série subséquente soit de demi-finale ou de finale entraînera automatiquement l'élimination des séries régionales.

#### **Junior A – 19 équipes**

**1<sup>ère</sup> ronde** : Les équipes sont classées comme suit en fonction de leur classement de fin de saison. L'équipe ayant l'avantage de la glace est à la droite du tableau. Les 5 premières positions au classement final de la saison régulière accéderont directement au 2<sup>e</sup> tour. La première ronde consistera à une série 2 de 3. Une équipe ayant remportée 2 duels accèdera à la ronde suivante alors que l'équipe perdante se dirigera vers le tournoi de repêchage. Les affrontements de la première ronde porteront les numéros de parties 100.

Équipe	vs	Équipe avec avantage de la glace
19 <sup>e</sup> position au classement final		12 <sup>e</sup> position au classement final
18 <sup>e</sup> position au classement final		11 <sup>e</sup> position au classement final
17 <sup>e</sup> position au classement final		10 <sup>e</sup> position au classement final
16 <sup>e</sup> position au classement final		9 <sup>e</sup> position au classement final
15 <sup>e</sup> position au classement final		8 <sup>e</sup> position au classement final
14 <sup>e</sup> position au classement final		7 <sup>e</sup> position au classement final
13 <sup>e</sup> position au classement final		6 <sup>e</sup> position au classement final

**2<sup>e</sup> ronde** : Les 5 premières équipes au classement final de la saison régulière ainsi que les 7 gagnants de la ronde préalable se disputeront la 2<sup>e</sup> ronde. Les 7 équipes gagnantes de la première ronde correspondent aux équipes reclassées dans le tableau ici-bas. La deuxième ronde consistera à une série 2 de 3. Une équipe ayant remportée 2 duels accèdera à la ronde suivante alors que l'équipe perdante se dirigera vers le tournoi de repêchage. Les affrontements de la première ronde porteront les numéros de parties 200.

Équipe	vs	Équipe avec avantage de la glace
12 <sup>e</sup> position reclassée		1 <sup>er</sup> position au classement final
11 <sup>e</sup> position reclassée		2 <sup>e</sup> position au classement final
10 <sup>e</sup> position reclassée		3 <sup>e</sup> position au classement final
9 <sup>e</sup> position reclassée		4 <sup>e</sup> position au classement final
8 <sup>e</sup> position reclassée		5 <sup>e</sup> position au classement final

7 <sup>e</sup> position reclassée		6 <sup>e</sup> position reclassée
-----------------------------------	--	-----------------------------------

**3<sup>e</sup> ronde** : Les 6 gagnants de la 2<sup>e</sup> ronde se retrouveront en 3<sup>e</sup> ronde. Les équipes seront reclassées en fonction de leur classement de la saison régulière. Il s'agira d'une série 2 de 3. L'équipe perdante de la série sera dirigée vers le tournoi de repêchage donnant accès à la dernière place pour les demi-finales. Les affrontements de la troisième ronde porteront les numéros de parties 300.

Équipe	vs	Équipe avec avantage de la glace
6 <sup>e</sup> position reclassée		1 <sup>er</sup> position reclassée
5 <sup>e</sup> position reclassée		2 <sup>e</sup> position reclassée
4 <sup>e</sup> position reclassée		3 <sup>e</sup> position reclassée

**Repêchage** : Une équipe ayant perdu sa série lors des 3 premières rondes accèdera à la phase de repêchage. Le gagnant de ce repêchage accèdera à la dernière place en demi-finale. Les équipes seront assujetties à un tournoi simple élimination suivant lequel la perte d'une partie entraînera l'élimination automatique des séries régionales. Les affrontements sont prédéterminés et inscrits sur le site de la ligue de hockey Laurentides-Lanaudière. Les parties de la ronde de repêchage porteront les numéros de parties 400.

**Ronde demi-finale** : La ronde demi-finale se tiendra dans un site prédéterminé. Les 3 gagnants de la 3<sup>e</sup> ronde ainsi que le gagnant du repêchage s'affronteront. Peu importe son classement en saison régulière, le gagnant du repêchage sera qualifié comme 4<sup>e</sup> équipe reclassée et affrontera la 1<sup>ère</sup> position reclassée. La 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> position reclassée, issue de la 3<sup>e</sup> ronde s'affronteront. L'équipe bénéficiant de l'avantage de la glace lors des séries demi-finales sera receveur lors des parties 1-3-5 de la série. Les demi-finales se tiendront dans le format 3 de 5. Les affrontements de demi-finale ronde porteront les numéros de parties 500.

Équipe	vs	Équipe avec avantage de la glace
Équipe gagnante du repêchage		1 <sup>er</sup> position reclassée
3 <sup>e</sup> position reclassée		2 <sup>e</sup> position reclassée

**Ronde finale** : La ronde finale se tiendra dans un site prédéterminé. Les 2 gagnants de la demi-finale s'affronteront dans le cadre d'une série 3 de 5. L'équipe ayant eu la meilleure fiche lors de la saison régulière sera l'équipe bénéficiant de l'avantage de la glace. L'équipe ayant l'avantage de la glace sera l'équipe receveur pour les parties 1-3-5 de la série. Les affrontements de finale ronde porteront les numéros de parties 600.

Équipe	vs	Équipe avec avantage de la glace
2 <sup>e</sup> position reclassée		1 <sup>er</sup> position reclassée

## **Junior B – 23 équipes**

**1<sup>ère</sup> ronde** : Les équipes sont classées comme suit en fonction de leur classement de fin de saison. L'équipe ayant l'avantage de la glace est à la droite du tableau. La première position au classement final de la saison régulière accèdera directement au 2<sup>e</sup> tour. La première ronde consistera à une série 2 de 3. Une équipe ayant remportée 2 duels accèdera à la ronde suivante alors que l'équipe perdante se dirigera vers le tournoi de repêchage. Les affrontements de la première ronde porteront les numéros de parties 100.

<b>Équipe</b>	<b>vs</b>	<b>Équipe avec avantage de la glace</b>
23 <sup>e</sup> position au classement final		12 <sup>e</sup> position au classement final
22 <sup>e</sup> position au classement final		11 <sup>e</sup> position au classement final
21 <sup>e</sup> position au classement final		10 <sup>e</sup> position au classement final
20 <sup>e</sup> position au classement final		9 <sup>e</sup> position au classement final
19 <sup>e</sup> position au classement final		8 <sup>e</sup> position au classement final
18 <sup>e</sup> position au classement final		7 <sup>e</sup> position au classement final
17 <sup>e</sup> position au classement final		6 <sup>e</sup> position au classement final
16 <sup>e</sup> position au classement final		5 <sup>e</sup> position au classement final
15 <sup>e</sup> position au classement final		4 <sup>e</sup> position au classement final
14 <sup>e</sup> position au classement final		3 <sup>e</sup> position au classement final
13 <sup>e</sup> position au classement final		2 <sup>e</sup> position au classement final

**2<sup>e</sup> ronde** : La première équipe au classement final de la saison régulière ainsi que les 11 gagnants de la ronde préalable se disputeront la 2<sup>e</sup> ronde. Les 11 équipes gagnantes de la première ronde correspondent aux équipes reclassées dans le tableau ici-bas. La deuxième ronde consistera à une série 2 de 3. Une équipe ayant remportée 2 duels accèdera à la ronde suivante alors que l'équipe perdante se dirigera vers le tournoi de repêchage. Les affrontements de la première ronde porteront les numéros de parties 200.

<b>Équipe</b>	<b>vs</b>	<b>Équipe avec avantage de la glace</b>
12 <sup>e</sup> position reclassée		1 <sup>er</sup> position au classement final
11 <sup>e</sup> position reclassée		2 <sup>e</sup> position reclassée
10 <sup>e</sup> position reclassée		3 <sup>e</sup> position reclassée
9 <sup>e</sup> position reclassée		4 <sup>e</sup> position reclassée
8 <sup>e</sup> position reclassée		5 <sup>e</sup> position reclassée
7 <sup>e</sup> position reclassée		6 <sup>e</sup> position reclassée

**3<sup>e</sup> ronde** : Les 6 gagnants de la 2<sup>e</sup> ronde se retrouveront en 3<sup>e</sup> ronde. Les équipes seront reclassées en fonction de leur classement de la saison régulière. Il s'agira d'une série 2 de 3. L'équipe perdante de la série sera dirigée vers le tournoi de repêchage donnant accès à la dernière place pour les demi-finales. Les affrontements de la troisième ronde porteront les numéros de parties 300.

<b>Équipe</b>	<b>vs</b>	<b>Équipe avec avantage de la glace</b>
6 <sup>e</sup> position reclassée		1 <sup>er</sup> position reclassée
5 <sup>e</sup> position reclassée		2 <sup>e</sup> position reclassée
4 <sup>e</sup> position reclassée		3 <sup>e</sup> position reclassée

**Repêchage** : Une équipe ayant perdu sa série lors des 3 premières rondes accèdera à la phase de repêchage. Le gagnant de ce repêchage accèdera à la dernière place en demi-finale. Les équipes seront assujetties à un

tournoi simple élimination suivant lequel la perte d'une partie entraînera l'élimination automatique des séries régionales. Les affrontements sont prédéterminés et inscrits sur le site de la ligue de hockey Laurentides-Lanaudière. Les parties de la ronde de repêchage porteront les numéros de parties 400.

**Ronde demi-finale** : La ronde demi-finale se tiendra dans un site prédéterminé. Les 3 gagnants de la 3<sup>e</sup> ronde ainsi que le gagnant du repêchage s'affronteront. Peu importe son classement en saison régulière, le gagnant du repêchage sera qualifié comme 4<sup>e</sup> équipe reclassée et affrontera la 1<sup>ère</sup> position reclassée. La 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> position reclassée, issue de la 3<sup>e</sup> ronde s'affronteront. L'équipe bénéficiant de l'avantage de la glace lors des séries demi-finales sera receveur lors des parties 1-3-5 de la série. Les demi-finales se tiendront dans le format 3 de 5. Les affrontements de demi-finale ronde porteront les numéros de parties 500.

Équipe	vs	Équipe avec avantage de la glace
Équipe gagnante du repêchage		1er position reclassée
3 <sup>e</sup> position reclassée		2 <sup>e</sup> position reclassée

**Ronde finale** : La ronde finale se tiendra dans un site prédéterminé. Les 2 gagnants de la demi-finale s'affronteront dans le cadre d'une série 3 de 5. L'équipe ayant eu la meilleure fiche lors de la saison régulière sera l'équipe bénéficiant de l'avantage de la glace. L'équipe ayant l'avantage de la glace sera l'équipe receveur pour les parties 1-3-5 de la série. Les affrontements de finale ronde porteront les numéros de parties 600.

Équipe	vs	Équipe avec avantage de la glace
2 <sup>e</sup> position reclassée		1er position au classement final

### 3. Dates des séries régionales Junior A & B

Date 1<sup>ère</sup> ronde : Jeudi 22 au mercredi 28 février 2024

Date 2<sup>e</sup> ronde : Jeudi 29 février au mercredi 6 mars 2024

Date 3<sup>e</sup> ronde : Jeudi 7 au dimanche 10 mars 2024

Repêchage : du 1<sup>er</sup> au 14 mars 2024 selon l'horaire préétablie

Ronde demi-finale et ronde finale : du 15 au 31 mars 2024

### 4. Déroulement des joutes

4.1 Le réchauffement sera de 3 minutes lors des séries régionales. À une minute avant la fin du réchauffement, le signal sonore devra se faire entendre. À zéro, les deux équipes devront être prêtes au cercle de mise au jeu initial. Dans le cas où les équipes ne sont pas prêtes, l'équipe fautive se verra décerner une punition mineure pour avoir retarder la partie (A92).

#### 4.2 Temps des joutes

Catégorie	1 <sup>ère</sup> période	2 <sup>e</sup> période	3 <sup>e</sup> période
Junior A-B	14 minutes arrêtées	14 minutes arrêtées	14 minutes arrêtées

#### 4.3 Écart de 7 buts

Advenant un écart de sept (7) buts entre les 2 équipes après 2 périodes de jeu complète, **le match prendra automatiquement fin.**

#### 4.4 Temps d'arrêt

Un temps d'arrêt par équipe sera accordé n'importe quand durant la partie.

#### 4.5 Réfection de la glace

Catégorie	Réfection de la glace
Junior A - B	Aux 2 périodes de jeu

Afin de spécifier ce point, la période de surtemps ne sera pas comptabilisée pour une période de jeu aux fins du resurfaçage.

Lorsqu'il n'y aura pas de resurfaçage, le chronomètreur devra inscrire une pause de 1 minute au tableau indicateur.

#### 4.6 Surtemps

En regard au surtemps, notons qu'en vertu du règlement 7.7.6. et 9.7.1. de Hockey Québec et pour valoriser la règle du point franc-jeu, une période de prolongation de 5 minutes à temps arrêté aura lieu pour toutes les catégories lors de la ronde préliminaire (voir HQ règlement 9.7.1). Advenant que l'égalité persisterait entre les 2 équipes, une fusillade départagera les 2 équipes.

#### 4.7 Surtemps ronde demi-finale et finale

Lors des parties de demi-finales et de finale, il y aura une période de surtemps de 10 minutes à temps arrêté (voir HQ règlement 9.7.2). Advenant que l'égalité persisterait entre les 2 équipes, une fusillade départagera les 2 équipes.

#### 4.8 Début hâtif des parties

Tous les matchs des séries éliminatoires Junior A & B devront commencer à l'heure ou en retard dans l'éventualité où l'horaire de l'aréna serait en retard. **Aucun match ne pourra commencer en avance.**

### 5. Responsabilités des associations

- 5.1 Un représentant de l'association hôteesse devra être présent en tout temps afin de veiller au bon déroulement des séries (*amende de 200 \$ par jour à l'association fautive*).
- 5.2 Il est de la responsabilité de l'association hôteesse de s'assurer que des arbitres et des officiels hors-glace sont assignées sur les parties qui se dérouleront chez eux. Les frais associés à ces derniers sont assumés par l'association hôte.
- 5.3 Les associations hôteesses devront mettre à la disposition de leurs officiels hors-glace un ordinateur portable afin de pouvoir compléter les feuilles de pointage en ligne sur le site Spordle.
- 5.4 Les résultats doivent être entrés au plus tard une heure après la fin du match (amende de 50\$ pour toute feuille de pointage en retard).

5.5 Les associations devront s'assurer que le marqueur a bien reçu le feuillet d'alignement signé de l'entraîneur ou que les équipes impliquées dans la rencontre ont rempli leur alignement en ligne. Pour les alignements en ligne, l'officiel hors-glace devra immédiatement verrouiller les alignements lorsqu'il ouvrira sa feuille de pointage.

6. Frais d'admission

6.1 Uniquement à compter du 15 mars (inclusivement), à l'occasion des séries demi-finales et finales, des frais de **5,00 \$** par adulte devront être exigés par le site hôte.

7. Protêt

Pour les fins d'un protêt, veuillez vous référer au règlement 7.4 C) des règlements de Hockey Québec.